

Informations de base	
2011/2517(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation en Tunisie Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Tunisie	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires étrangères	3065	2011-01-31

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
31/01/2011	Débat au Conseil		Résumé
02/02/2011	Débat en plénière		Résumé
03/02/2011	Décision du Parlement	T7-0038/2011	Résumé
03/02/2011	Résultat du vote au parlement		
03/02/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/2517(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0079/2011	24/01/2011	

Proposition de résolution	B7-0078/2011	25/01/2011	
Proposition de résolution	B7-0080/2011	26/01/2011	
Proposition de résolution	B7-0081/2011	26/01/2011	
Proposition de résolution	B7-0087/2011	26/01/2011	
Proposition de résolution	B7-0088/2011	26/01/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T7-0038/2011	03/02/2011	Résumé

Résolution sur la situation en Tunisie

2011/2517(RSP) - 03/02/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Tunisie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Rappelant les manifestations populaires et massives qui se sont déroulées dans tout le pays et ont entraîné le départ du président Ben Ali, le 14 janvier 2011, le Parlement exprime sa solidarité avec le peuple tunisien qui, poussé par des aspirations démocratiques légitimes et l'exigence d'une amélioration des conditions sociales et d'accès au travail, a mené son pays à un tournant politique historique permettant au peuple tunisien de retrouver la liberté.

Le Parlement condamne la répression et l'utilisation disproportionnée de la force par les forces de sécurité; il se félicite au contraire du comportement suivi par les forces armées qui ont refusé de tirer sur les manifestants et réclame l'ouverture d'une enquête indépendante sur les incidents ayant entraîné des morts et donné lieu à un usage excessif de la force au cours des semaines écoulées.

La résolution constate **l'incapacité de l'Union européenne à développer une véritable politique étrangère cohérente et efficace vis-à-vis de ses partenaires**. Elle note en particulier la faiblesse des mécanismes de coopération entre l'Union et la Tunisie et appelle l'Union européenne à revoir sa politique de soutien à la démocratie et aux droits de l'homme en mettant en place un **mécanisme permettant la mise en œuvre de la clause de droits de l'homme** dans tous les accords avec les pays tiers.

Les députés demandent l'application immédiate par l'Union européenne des **décisions de blocage des biens mal acquis par la famille Ben Ali et ses proches**. Ils saluent l'annonce faite par les autorités de restituer à l'État les biens mobiliers et immobiliers du parti RCD.

Le Parlement invite le Conseil, la Commission et la haute représentante de l'Union européenne à :

- promouvoir la constitution d'une «**task force**», avec la participation du Parlement européen, permettant de répondre aux besoins d'accompagnement du processus de transition démocratique, en particulier concernant la préparation d'élections libres et démocratiques, le soutien à la formation de partis politiques et à l'émergence de médias indépendants, ainsi que la reconstruction d'un appareil d'État transparent et indépendant du pouvoir politique et d'une justice équitable et indépendante;
- appuyer le prochain **processus électoral** en envoyant en Tunisie une mission d'observation électorale;
- se tenir prêts à **réorienter les fonds** – et, au besoin, à les augmenter – des différents instruments financiers de coopération UE-Tunisie;
- envisager le **soutien à la Tunisie par le biais de prêts à taux bonifiés**, afin de permettre à l'économie tunisienne de se diversifier et de donner des perspectives d'emplois qualifiés à la jeunesse tunisienne, dans le cadre d'un véritable contrat de développement favorisant les investissements productifs locaux et étrangers;
- favoriser, y compris financièrement, l'appui et l'aide que la **société civile** européenne peut apporter à la société civile tunisienne, en particulier les associations de défense de droits de l'homme et les partenaires sociaux.

Le Parlement souligne enfin l'importance d'une **représentation complète de l'ensemble des forces politiques, sociales, citoyennes et démocratiques tunisiennes**, seule à même de doter un gouvernement intérimaire de la confiance de la population et de la légitimité indispensable à la préparation des élections et de la transition démocratique. Il souligne l'importance de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections, dans des délais suffisants pour permettre à l'ensemble des forces d'opposition et à tous les médias de se structurer à l'échelle nationale, d'une nouvelle Assemblée parlementaire chargée d'élaborer une Constitution démocratique respectant l'équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Résolution sur la situation en Tunisie

2011/2517(RSP) - 31/01/2011

Le Conseil a discuté de la situation en Égypte et en Tunisie et a adopté les conclusions suivantes:

1) Égypte : conscient des aspirations démocratiques et des revendications légitimes de la population égyptienne, le Conseil estime qu'il convient d'y prêter toute l'attention requise et d'y répondre par des mesures immédiates, concrètes et décisives. Regrettant la violence de ces derniers jours et les pertes en vie humaine, **le Conseil appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à éviter toute nouvelle violence**. Il exhorte les autorités

égyptiennes à libérer immédiatement tous les manifestants pacifiques qui sont encore détenus. Il les engage en outre à rétablir sans délai tous les réseaux de communication et à garantir un accès sans entrave à l'ensemble des médias, y compris à l'internet.

Le Conseil demande également aux autorités égyptiennes de :

- respecter et protéger les droits de l'homme, y compris la liberté de réunion et d'expression, et de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, ainsi que pour protéger l'héritage culturel égyptien ;
- rechercher une issue pacifique et constructive, fondée sur un dialogue sérieux et ouvert avec l'ensemble des forces politiques qui sont prêtes à se conformer aux normes démocratiques ;
- s'engager dans une transition sans heurt, en mettant en place un gouvernement ayant une large assise afin de permettre un véritable processus de réforme démocratique en profondeur, dans lequel l'État de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont pleinement respectés et ouvrant la voie à des élections libres et régulières.

Le Conseil rappelle qu'il soutient une **Égypte démocratique, pluraliste et stable, partenaire clé de l'UE, consciente du rôle important qu'elle a à jouer dans la région** et partageant son objectif d'œuvrer à la stabilité, à la paix et à la prospérité dans le Bassin méditerranéen et au Moyen Orient. Il indique enfin que l'UE est déterminée à accompagner le processus de transformation de l'Égypte en mobilisant, en réexaminant et en adaptant les instruments existants afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales.

2) Tunisie: saluant le courage et la détermination du peuple tunisien et sa lutte pacifique pour ses droits et ses aspirations démocratiques, le Conseil regrette la violence de la répression et les pertes en vies humaines pendant les événements récents. Il réaffirme sa pleine solidarité aux tunisiens en vue de la mise en place d'une démocratie stable, de l'État de droit et du pluralisme démocratique dans le plein respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Il indique au passage que le partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne est appelé se renforcer.

Le Conseil se félicite également :

- des engagements pris par le gouvernement de transition concernant la libération des prisonniers politiques, la légalisation des partis politiques démocratiques et des associations et l'ouverture du champ d'action de la société civile et des médias ;
- de la décision de tenir, dans les meilleurs délais, des élections présidentielles et législatives libres (l'UE est prête, dans ce contexte, à apporter son appui politique et son aide juridique, technique et matérielle à la préparation et à l'organisation du processus électoral) ;
- de la décision de faire toute la lumière sur les faits de violence qui ont eu lieu pendant les manifestations et sur la corruption.

Le Conseil indique que **l'UE se tient prête à mobiliser l'ensemble de ses instruments pour mieux accompagner le cours des réformes politiques, économiques et sociales en Tunisie**, pour renforcer ses institutions démocratiques et soutenir davantage la société civile du pays. En même temps, l'Union européenne prévoit, dans le cadre de la politique européenne de voisinage d'actualiser sa stratégie et son assistance vis-à-vis de la Tunisie afin de refléter le contexte nouveau et les aspirations du peuple tunisien y compris par la conclusion des discussions sur le statut avancé qui constitue un instrument fondamental pour la pleine valorisation de la coopération politique, socio-économique et sectorielle entre l'UE et la Tunisie. Le Conseil a enfin adopté une décision concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Tunisie, dans le but de prévenir le détournement de fonds publics.